

Moins d'accidents mineurs, plus d'accidents graves.

Les plus récentes statistiques confirment que le nombre des accidents du travail demeure en diminution constante et régulière depuis 1983 ; par contre, on déplore une augmentation de la gravité des accidents, ce qui a pour conséquence une augmentation du nombre de jours perdus depuis un an et une augmentation des coûts.

Les troubles musculo-squelettiques en hausse

Pendant que les accidents mineurs diminuent, les troubles musculo-squelettiques affichent une tendance à la hausse.

Alors que les lésions lombaires sont légèrement à la baisse, les lésions au haut du corps sont à la hausse. Parmi les régions les plus affectées mentionnons le cou, les épaules, les omoplates et les bras.



Photo : Josiane Farand

La principale cause

Les troubles musculo-squelettiques sont principalement reliés aux efforts excessifs.

Comme la capacité de chacun dépend de sa stature et de la tâche à accomplir, force est d'admettre qu'il est difficile d'établir une norme en matière d'effort. Par contre, certaines tâches exigent des précautions particulières car en tout temps, on doit chercher à travailler dans une position de travail naturelle.

Pour Auto Prévention, les troubles musculo-squelettiques sont une préoccupation constante. Au cours des années précédentes, nous avons proposé de nombreuses mesures pour réduire les risques de lésions musculo-squelettiques. Lors de notre assemblée générale annuelle de cette année, nous avons présenté un atelier portant sur ce thème. À cela, il faut ajouter une recherche actuellement en cours et qui se fait en collaboration avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail : celle-ci porte sur l'utilisation des outils pneumatiques.

La recherche de pistes de solutions

La solution aux problèmes musculo-squelettiques passe par l'analyse des postes de travail, la limitation des efforts et l'évitement des positions de travail peu naturelles.

La diversification des tâches peut aussi contribuer à réduire les efforts répétitifs qui sont souvent la cause de lésions musculo-squelettiques.

Agir avant que la douleur survienne !

Chaque travailleur doit être à l'écoute de son corps et porter attention aux efforts qu'exige l'exécution d'une tâche. Souvent, il existe des solutions plus sécuritaires pour arriver au même résultat. Parlez-en avec votre conseiller en prévention d'Auto Prévention.

Jean-Guy Trottier
Directeur général